

## L'actualité du village

*Chères Igonaises, chers Igonais,*

*L'année 2024 s'achève, elle a été marquée au plan national par une situation d'instabilité politique suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale décidée par le Président de la République.*

*La parenthèse des Jeux Olympiques nous a prouvé que nous étions encore une grande nation capable d'organiser magistralement un grand évènement.*

*La rentrée de septembre nous a rappelé aux dures réalités avec la censure du gouvernement et l'absence de vote du budget.*

*Le contexte inflationniste sur les matières premières et les salaires en 2024 ont impacté le budget de la commune, nous contraignant à maîtriser avant tout nos dépenses et notre masse salariale. Les difficultés financières que connaît le Département 64 nous pénalisera également dans nos investissements futurs.*

*Notre village a connu cependant une rentrée studieuse avec la finalisation de certains projets avant d'entamer le marathon des fêtes de fin d'année.*

*Nous vous souhaitons de nouveau une excellente année 2025, en priorité la santé puis le bonheur et la réussite dans vos projets.*

*Bonne lecture.*

*L'équipe Municipale.*

### Le parc du Martinet.



L'aménagement du parc à côté de la maison du Martinet s'est poursuivi au quatrième trimestre 2024.

Une barrière en bois pour sécuriser et embellir les lieux a été posée par Philippe. Cet aménagement complète la mise en place d'une table et la plantation d'arbres.

La classe des grands (CM1 et CM2) de l'école publique Arc en Ciel s'est approprié les lieux pour effectuer la classe en extérieur le jeudi après-midi.

Ainsi, ils participeront à la vie de cet espace situé sur le tracé de la voie verte, leur première mission étant de trouver un nom bien à lui à cet endroit. Rendez-vous pour l'inauguration au printemps prochain.

## Projet acquisition Maison BEDORA



La maison dite « Bédora » est une maison située au 17 avenue du Pic du Midi.

Cet ensemble immobilier comprend une maison d'habitation type Béarnaise sur trois niveaux et une grande grange accolée. Derrière la grange se situe un terrain d'environ 500 m<sup>2</sup> contiguë à la cour de récréation de l'école Arc en Ciel.

Devant la maison et la grange, une cour intérieure arborée et dotée d'un puit complète l'ensemble.

De par sa position stratégique, cette maison a toujours constitué un objectif d'acquisition pour la commune d'Igon.

Début 2024, nous avons sollicité Madame Bédora qui, cette fois, a accepté de procéder à la vente de sa propriété.

Les projets n'étant pas totalement définis sur ce lieu, nous avons sollicité l'EPFL (Etablissement Public de Foncier Local) pour acquérir ce bien et effectuer une opération de portage financier sur 4 ans de cet investissement.

Cela permettra à la commune de préparer son projet en matière de distribution de locaux, mais aussi de plan de financement et de demande de subventions.

L'intérêt de passer par l'EPFL est d'une part de ne pas solliciter les finances de la commune à l'acquisition, d'autre part de pouvoir bénéficier de la jouissance de cet ensemble et enfin de disposer de temps afin de préparer l'articulation du futur projet.

Des professionnels ont également montré leur intérêt pour s'associer au projet afin d'insérer un ou deux locaux commerciaux. Ainsi, nous pourrions être dans un investissement public/privé, bénéfique pour tous.

La commune souhaite : mettre à disposition de l'école Arc en Ciel le terrain derrière la grange afin de « verdier » la cour de récréation, aménager la grange en salle communale, mettre à disposition de professionnels le rez de chaussée de la maison, créer quelques places de parking dans la cour existante sans dénaturer l'authenticité des lieux.



## Eaux pluviales



Des travaux de réparation de grilles de récupération d'eaux pluviales ont été effectués à différents endroits du village.

Les grilles en haut de la côte de la Monjoie et au bout du chemin Hourtina ont été refaites, permettant également de supprimer le bruit au passage des voitures.

Les grilles au bout de la rue de l'Estibette et dans la rue du Martinet ont été rehaussées pour un meilleur confort des usagers.

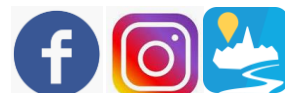
Ces travaux d'un montant de 8 371 € TTC ont été financés pour moitié par le service de l'eau de la Communauté de Communes et pour l'autre moitié sur les fonds propres de la commune.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr) / [www.igon.fr](http://www.igon.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



## Cérémonies/Animations

### Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre au Monument aux Morts a cette année rassemblé beaucoup de monde. La tradition veut que les enfants des écoles viennent chanter la Marseillaise pour rendre hommage aux enfants d'Igon morts pour la patrie. Grâce à leurs enseignantes, mais aussi à leurs parents, il est réconfortant que ce devoir de mémoire perdure dans notre village.

Les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont fait l'appel des morts d'Igon durant toutes les guerres.

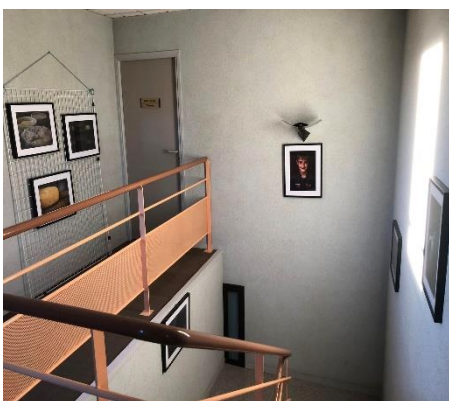
Le Colonel Dubourg, entouré des Anciens Combattants, des portes drapeaux, des représentants de la gendarmerie, des jeunes Conscrits et des membres du Conseil Municipal a mené la cérémonie. Nous remercions également Monsieur Michel Krauss pour son interprétation au clairon des sonneries.

Cette cérémonie a été également l'occasion d'honorer la jeune Jade Sanchou porte drapeau des Cadets UNC Béarn promotion Diên Biên Phú.



Jade Sanchou, nouvelle porte drapeau à droite sur la photo.

### Exposition photos à la mairie



Durant tout le mois de novembre, la mairie a accueilli l'exposition photos de Florence Reynaud consacrée à la vie des éleveurs et des artisans de nos Pyrénées.

De nombreuses personnes sont venues visiter cette exposition et ont été conquises par le travail de Florence. En effet par ses clichés, elle transmet l'authenticité des personnes et les émotions qu'ils dégagent dans leur vie quotidienne. Les enfants de l'école ont eu droit à une visite guidée par l'artiste elle-même.

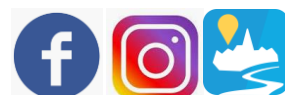
Cette première exposition « Ceux qui font les Pyrénées » sera suivie nous sommes sûrs de nombreuses autres.

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr) / [www.igon.fr](http://www.igon.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK**, **INSTAGRAM** ET **INTRAMUROS**.

Ne pas jeter sur la voie publique.



## Repas des Anciens/Colis



Le repas des Anciens a réuni cette année 90 personnes à la maison pour Tous. Ce repas est ouvert à tous les habitants d'Igon à partir de 65 ans. Ce repas s'est déroulé dans une excellente ambiance animée par Kévin, magicien de son état, qui s'est déplacé de table en table.

À partir de 70 ans, les personnes peuvent choisir entre le repas et le colis de Noël. Ceux-ci ont été distribués par les membres

du Conseil municipal accompagnés des enfants du CME fin décembre.



## Réception des nouveaux habitants du village



Nous avons reçu, le 25 octobre, comme tous les ans les nouveaux habitants de notre village dont nous avons eu l'information de leur arrivée.

Au cours de cette soirée, nous avons effectué une présentation de la commune, du fonctionnement des services, des membres du Conseil Municipal et des associations qui animent le village.

Nous demandons aux nouveaux arrivants dans le village de bien vouloir venir se présenter à la Mairie lorsqu'ils arrivent à Igon. De même, nous invitons les propriétaires bailleurs à demander à leurs locataires de faire la même démarche.

**Toutes les informations contenues dans ce bulletin sont développées sur le site internet de la Mairie : <https://www.igon.fr>**

## Agenda

Date et heure	Evènement	Lieu	Organisateurs
<b>Mardi 28 janvier à 18h30</b>	Réunion IGON 2040	Salle du Conseil	Municipalité
<b>Vendredi 21 février à partir de 19h30</b>	Repas des fêtes des Conscrits	Salle Louis Duger	Conscrits
<b>Samedi 22 février</b>	Fêtes des Conscrits avec Bal	Salle Louis Duger	Conscrits
<b>Dimanche 23 février</b>	Messe, cérémonie et apéritif des Conscrits	Place Saint Vincent Salle Louis Duger	Conscrits
<b>Dimanche 2 mars</b>	Trail des Givrés	Rues du village	Les Givrés de Nay
<b>Dimanche 16 mars 8h00</b>	Vide Grenier APE	Salle Louis Duger	APE
<b>Dimanche 30 mars</b>	Rallye Equestre de Printemps	Igon	PWWR
<b>Samedi 5 avril 2025</b>	Le P'tit Givré	Rues et bois de village	Académie des Givrés

N'hésitez pas à contacter les services de la mairie

Mairie d'Igon, Place Saint-Vincent 64800 IGON - 05.59.61.23.75 / mail : [mairie.igon@wanadoo.fr](mailto:mairie.igon@wanadoo.fr) / [www.igon.fr](http://www.igon.fr)

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux **FACEBOOK, INSTAGRAM ET INTRAMUROS.**

Ne pas jeter sur la voie publique.

